

<http://www.crifrance.com/communiqué/167-Loi-du-15-mars-2004-islamophobie>



Loi du 15 mars 2004 : communiqué

- Communiqué -



Date de mise en ligne : mardi 15 mars 2011

Copyright © Coordination contre le Racisme et l'Islamophobie - Tous droits

réservés

En cette date anniversaire de la loi scélérate et islamophobe du 15 Mars 2004 contre le « foulard à l'école » la Coordination contre le Racisme et l'Islamophobie tient à dénoncer l'aveuglement politique de Monsieur Sarkozy , de ses amis et de ses gouvernements successifs qui n'ont fait que diaboliser l'Islam et les Musulmans de notre pays en évitant d'apporter de vraies réponses aux problèmes économiques sociaux et financiers de la France.

Ces diabolisations répétées n'ont pu avoir lieu que grâce à l'indifférence et parfois la complicité de la gauche ou même de l'extrême gauche.

C'est pourquoi , à la veille des élections cantonales et en perspective des prochaines échéances, il est fondamental et urgent que les citoyens de confession musulmane de ce pays ainsi que les véritables démocrates , donnent une leçon à ceux qui ont banalisé l'islamophobie et le racisme en voulant imiter le Front National et qui n'ont fait que le faire prospérer en l'aidant à diffuser ses thèses nauséabondes.

Fait à Lyon le 15 Mars 2011

Pour tout contact : 06 18 79 76 61